



# SURVEILLANCE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE DANS LANAUDIÈRE

## Incidence et prévalence depuis 2000-2001



Octobre 2016

### INTRODUCTION

L'hypertension artérielle est l'une des maladies chroniques les plus répandues dans la population lanauoise. Elle est une condition chronique caractérisée par l'hyperpression du sang sur la paroi des artères. Un individu est hypertendu lorsque sa pression artérielle est supérieure ou égale à 140/90 mmHg. Chez ces personnes, la pression artérielle est toujours élevée, même lorsqu'elles se reposent (Simoneau et autres, 2011).

« Souvent appelée le " tueur silencieux ", l'hypertension est aussi un facteur de risque modifiable majeur pour les maladies cardiovasculaires et la mortalité. Dans la plupart des cas, l'hypertension est asymptomatique et seule une mesure adéquate de la pression artérielle permet son diagnostic » (ASPC, 2010, p. 5). Ce problème de santé peut survenir à tous les âges, mais son incidence augmente avec l'avancée en âge (INSERM, 2014).

Ce fascicule a pour but de tracer le portrait de l'hypertension artérielle dans la région lanauoise et ses différentes divisions géographiques depuis l'année financière 2000-2001 jusqu'à 2013-2014. Grâce au *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec* de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), une surveillance de l'incidence et de la prévalence de l'hypertension artérielle peut être réalisée. De plus, des données inédites sur la géographie de la prévalence de cette maladie chronique y sont analysées. Elles devraient permettre de mieux cerner l'ampleur de cette problématique sur certaines parties du territoire lanauois.

### ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

#### Source de données

Toutes les statistiques présentées dans ce fascicule sont tirées du *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec* (SISMACQ). Elles sont accessibles via le portail de l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ. L'accès à ce site Web est toutefois restreint au personnel du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

Le volet surveillance de l'hypertension artérielle du SISMACQ porte sur l'ensemble de la population de 20 ans et plus assurée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Trois fichiers sont utilisés pour procéder à une mesure exhaustive du nombre d'individus aux prises avec l'hypertension artérielle (INSPQ, 2016a) :

1. Le *Fichier de maintenance et d'exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière* (MED-ÉCHO) du ministère de la Santé et des Services sociaux;
2. Le *Fichier des services médicaux rémunérés à l'acte* de la RAMQ;
3. Le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la RAMQ.

Une personne est réputée faire de l'hypertension artérielle, si elle répond à l'un ou l'autre des critères suivants :

- Avoir un diagnostic (principal ou secondaire) d'hypertension artérielle inscrit au fichier MED-ÉCHO;
- ou
- Avoir eu deux diagnostics d'hypertension artérielle enregistrés au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours d'une période de deux ans.

Les codes 401 à 405 de la *Classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès, neuvième révision (CIM-9)* (OMS, 1977) et les codes I10 à I13 et I15 de la *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, 10<sup>e</sup> version, Canada (CIM-10-CA)* (ICIS, 2009) sont utilisés pour identifier les individus atteints d'hypertension artérielle.

### Territoires

L'incidence et la prévalence de l'hypertension artérielle sont présentées pour chacune des six municipalités régionales de comté (MRC) de Lanaudière, pour les deux territoires de réseau local de services (RLS) lanaudois, pour l'ensemble de la région et le Québec.

Le territoire de RLS de Lanaudière-Nord comprend les MRC de D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm, alors que celui de Lanaudière-Sud englobe les MRC de L'Assomption et des Moulins.

De plus, avec la collaboration de l'équipe du Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP) de l'INSPQ, le Service de surveillance, recherche et évaluation a obtenu les prévalences de l'hypertension artérielle selon un découpage géographique plus petit que les territoires de MRC. Ce nouveau découpage divise Lanaudière en 25 secteurs. Ceux-ci ont été créés en considérant les caractéristiques démographiques, socio-économiques de la population, ainsi que les frontières municipales. La liste des secteurs et leur composition est disponible en annexe.

### Tests statistiques

Les variations chronologiques et territoriales de l'incidence et de la prévalence de l'hypertension artérielle sont identifiées en utilisant les taux ajustés selon l'âge à l'aide de tests statistiques de comparaison, au seuil de 1 %. Les analyses territoriales sont menées en confrontant, d'une part, Lanaudière et ses deux territoires de RLS et, d'autre part, le reste du Québec (l'ensemble du Québec moins Lanaudière ou, selon le cas, moins le RLS comparé).

Les statistiques des territoires de MRC lanaudois sont, pour leur part, comparées avec celles de l'ensemble du Québec<sup>1</sup>. Les deux territoires de RLS lanaudois, soit Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, sont aussi comparés entre eux.

En général, seules les différences statistiquement significatives au seuil de 1 % sont signalées dans le texte. Il faut garder à l'esprit que l'absence de différence entre deux pourcentages ne signifie pas pour autant qu'ils sont identiques.

### Données brutes et ajustées

Dans ce fascicule, des données brutes et ajustées sont présentées. Cette décision est motivée par le fait que la proportion de la population ayant de l'hypertension artérielle augmente fortement avec l'âge. Une population plus âgée sur un territoire fera en sorte qu'il y aura une proportion plus élevée de personnes hypertendues, par rapport à un territoire où la population est, en moyenne, plus jeune.

Les taux bruts représentent le fardeau réel de la maladie dans la population, indépendamment des caractéristiques de la population sur le territoire.

Pour leur part, les taux ajustés facilitent les comparaisons entre les territoires car ils font abstraction de la différence de structure par âge des populations comparées. Ces taux permettent donc une comparaison plus juste entre ceux-ci.

<sup>1</sup> Pour les MRC, les comparaisons avec le reste du Québec ne sont pas offertes par l'Infocentre de santé publique.

## INCIDENCE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

### Situation en 2013-2014

En 2013-2014, environ 4 095 personnes de 20 ans et plus ont reçu un premier diagnostic d'hypertension artérielle dans la région<sup>2</sup>. Cela équivaut à un taux brut d'incidence de 14 cas pour 1 000 personnes<sup>3</sup>. L'hypertension artérielle est plus souvent diagnostiquée chez les Lanaudois qu'elle ne l'est chez les Lanaudoises.

Les données de la région lanauoise ne diffèrent pas de celles du reste du Québec. Cependant, à l'échelle des RLS, Lanaudière-Sud se démarque, en particulier chez les

hommes, par un taux d'incidence plus élevé que celui observé pour le reste du Québec. Ce constat est aussi validé pour les hommes du Sud. En ce qui concerne les MRC, seule L'Assomption a un taux d'incidence plus élevé que le Québec.

L'incidence de l'hypertension artérielle est plus élevée dans Lanaudière-Sud qu'elle ne l'est dans Lanaudière-Nord<sup>4</sup>. Cette différence entre les territoires existe aussi pour les hommes.

### Incidence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2013-2014 (nombre, taux brut et ajusté pour 1 000 personnes)

|                        | Femmes        |             |             | Hommes        |             |               | Sexes réunis  |               |             |
|------------------------|---------------|-------------|-------------|---------------|-------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
|                        | N             | % brut      | % ajusté    | N             | % brut      | % ajusté      | N             | % brut        | % ajusté    |
| D'Autray               | 150           | 12,2        | 14,6        | 215           | 16,4        | 18,3          | 370           | 14,6          | 16,5        |
| Joliette               | 255           | 13,1        | 14,5        | 310           | 16,8        | 19,1          | 560           | 14,8          | 16,7        |
| Matawinie              | 210           | 14,7        | 15,1        | 280           | 18,4        | 17,7          | 490           | 16,6          | 16,4        |
| Montcalm               | 180           | 12,6        | 17,0        | 230           | 14,5        | 17,9          | 415           | 13,8          | 17,5        |
| <b>Lanaudière-Nord</b> | <b>795</b>    | <b>13,2</b> | <b>15,1</b> | <b>1 035</b>  | <b>16,5</b> | <b>18,2</b>   | <b>1 835</b>  | <b>14,9</b>   | <b>16,7</b> |
| L'Assomption           | 500           | 13,4        | 17,0        | 600           | 17,0        | 21,3          | 1 100         | 15,2 +        | 19,1        |
| Les Moulins            | 500           | 10,7        | 15,0        | 660           | 14,8        | 21,9          | 1 155         | 12,6          | 18,4        |
| <b>Lanaudière-Sud</b>  | <b>1 000</b>  | <b>11,9</b> | <b>16,1</b> | <b>1 265</b>  | <b>15,8</b> | <b>21,5 +</b> | <b>2 260</b>  | <b>13,8 +</b> | <b>18,7</b> |
| <b>Lanaudière</b>      | <b>1 795</b>  | <b>12,4</b> | <b>15,6</b> | <b>2 300</b>  | <b>16,1</b> | <b>19,8</b>   | <b>4 095</b>  | <b>14,3</b>   | <b>17,7</b> |
| <b>Le Québec</b>       | <b>31 690</b> | <b>12,8</b> | <b>15,5</b> | <b>37 590</b> | <b>15,5</b> | <b>19,0</b>   | <b>69 285</b> | <b>14,2</b>   | <b>17,2</b> |

Notes : Pour les MRC, les taux marqués par un "+" ou par un "-" sont significativement différents de ceux du Québec, au seuil de 1 %.  
 Pour Lanaudière, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, les taux marqués par un "+" ou par un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.  
 Les taux inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.  
 Pour un territoire de RLS donné, un taux inscrit en rouge est plus élevé, pour un même sexe, que celui de l'autre territoire de RLS inscrit en vert, au seuil de 1 %.  
 Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

Peu importe le sexe, le taux d'incidence de l'hypertension artérielle augmente en fonction de l'âge. À partir de 75 ans, environ 73 nouveaux cas pour 1 000 personnes sont observés dans Lanaudière. Les données montrent qu'il y a peu de différence avec le reste du Québec lorsque l'âge est considéré. Seuls les hommes de Lanaudière de 35-49 ans se démarquent par une incidence plus élevée que ceux de leurs homologues du reste du Québec.

Entre 35 et 64 ans, les nouveaux cas d'hypertension artérielle sont toujours plus fréquents chez les hommes qu'ils ne le sont chez les femmes. Pour Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, le même constat est observé chez les 50-64 ans (données non présentées). Au Québec, à 20-34 ans et à 65-74 ans, l'écart entre les sexes est aussi confirmé.

<sup>2</sup> Tous les résultats sont arrondis et se terminent par 0 ou 5.

<sup>3</sup> Tous les taux ont été calculés avec les nombres arrondis.

<sup>4</sup> Bien que les taux bruts, qui reflètent le fardeau réel de la maladie, soient affichés, les comparaisons sont réalisées avec les taux ajustés. Ces derniers permettent d'éliminer l'influence de la structure par âge et sexe sur les taux bruts. Dans le cas de l'incidence de l'hypertension artérielle, l'écart entre les taux bruts de Lanaudière-Nord et de Lanaudière-Sud a été inversé lors du passage aux taux ajustés. Surprenant a priori, cette inversion de la relation est plausible, car la structure d'âge est différente entre les deux RLS.

**Incidence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et le groupe d'âge, Lanaudière et le Québec, 2013-2014 (taux brut pour 1 000 personnes)**

|                       | Lanaudière  |             |              | Le Québec   |             |              |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
|                       | Femmes      | Hommes      | Sexes réunis | Femmes      | Hommes      | Sexes réunis |
| 20-34 ans             | 1,6         | 2,4         | 2,0          | 1,7         | 2,1         | 1,9          |
| 35-49 ans             | 7,5         | 10,4 +      | 8,9          | 7,1         | 9,2         | 8,2          |
| 50-64 ans             | 17,8        | 24,3        | 21,0         | 18,1        | 24,4        | 21,1         |
| 65-74 ans             | 38,4        | 46,5        | 42,7         | 37,7        | 48,0        | 42,6         |
| 75 ans et plus        | 68,1        | 78,8        | 72,8         | 68,2        | 73,1        | 70,4         |
| <b>65 ans et plus</b> | <b>45,4</b> | <b>55,0</b> | <b>50,2</b>  | <b>47,0</b> | <b>55,1</b> | <b>50,8</b>  |

Notes : Les taux marqués par un "+" ou par un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.  
 Les taux inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.  
 Les tests de comparaison n'ont pas été effectués pour les taux inscrits en bleu, car les effectifs concernés sont inférieurs à 100 individus.

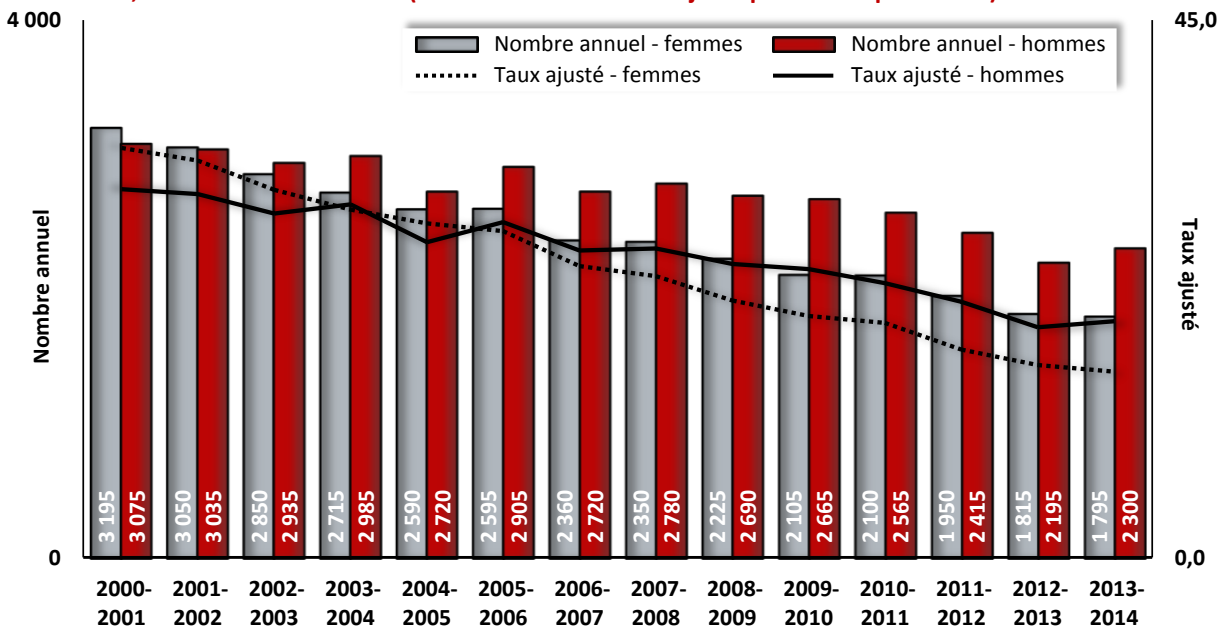
Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

**Évolution depuis 2000-2001**

Le nombre de nouveaux cas d'hypertension artérielle a diminué progressivement ces dernières années dans la population lanaudoise de 20 ans et plus. Celui-ci est passé de 6 270 cas en 2000-2001 à 4 095 en 2013-2014<sup>5</sup>. Pour ce qui est du taux d'incidence ajusté, celui-ci a connu une baisse toute aussi importante. Durant la période étudiée, celui-ci a chuté de 46 %. Cette diminution est observée tant chez les femmes (-55 %) que chez les hommes (-36 %).

La baisse des nouveaux cas d'hypertension artérielle pourrait être expliquée par une diminution du bassin de personnes pouvant être nouvellement atteintes. En effet, une personne ne peut être comptée qu'une seule fois comme nouveau cas d'hypertension artérielle, ce qui amène une certaine saturation. La baisse pourrait aussi s'expliquer par les effets de la prévention primaire. Entre autre, par rapport à 2000-2001, la proportion de fumeurs a diminué.

**Incidence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et l'année, Lanaudière, 2000-2001 à 2013-2014 (nombre annuel et taux ajusté pour 1 000 personnes)**



Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 à 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

<sup>5</sup> Les statistiques détaillées concernant le nombre de cas sont disponibles sur le *Système Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)* au [www.santelanaudiere.qc.ca/syLIA](http://www.santelanaudiere.qc.ca/syLIA).

Les données temporelles montrent qu'avant 2011-2012, Lanaudière se démarquait par un taux d'incidence de l'hypertension artérielle plus élevé que celui du reste du Québec. Cependant, depuis 2011-2012, la situation lanauoise n'est pas différente de celle du reste de la province.

Ce résultat tend à montrer que la région a réussi à rattraper l'écart qui était observé depuis des années. Toujours dans Lanaudière, depuis 2008-2009, les nouveaux cas d'hypertension artérielle sont plus nombreux chez les hommes qu'ils ne le sont chez les femmes.

**Incidence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et l'année, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, 2000-2001 à 2013-2014 (taux brut pour 1 000 personnes)**

|           | Lanaudière-Nord |        |              | Lanaudière-Sud |        |              | Lanaudière |        |              |
|-----------|-----------------|--------|--------------|----------------|--------|--------------|------------|--------|--------------|
|           | Femmes          | Hommes | Sexes réunis | Femmes         | Hommes | Sexes réunis | Femmes     | Hommes | Sexes réunis |
| 2000-2001 | 31,6 +          | 27,8 + | 29,7 +       | 21,2           | 21,3   | 21,3         | 25,9 +     | 24,3 + | 25,1 +       |
| 2001-2002 | 30,8 +          | 27,8 + | 29,3 +       | 20,1           | 21,0   | 20,6         | 24,9 +     | 24,1 + | 24,5 +       |
| 2002-2003 | 27,9 +          | 27,3 + | 27,6 +       | 19,3           | 19,6   | 19,5         | 23,2 +     | 23,2   | 23,1 +       |
| 2003-2004 | 25,8            | 25,6   | 25,6         | 19,0           | 21,7 + | 20,3         | 22,0       | 23,5 + | 22,7 +       |
| 2004-2005 | 24,6 +          | 23,3   | 24,0         | 17,7           | 19,4   | 18,5         | 20,7 +     | 21,2   | 21,0         |
| 2005-2006 | 24,2 +          | 24,8   | 24,4 +       | 17,5           | 20,4   | 19,0 +       | 20,4 +     | 22,4 + | 21,4 +       |
| 2006-2007 | 20,4 +          | 22,8   | 21,6 +       | 16,7 +         | 19,1   | 17,8 +       | 18,2 +     | 20,7   | 19,5 +       |
| 2007-2008 | 19,3            | 21,3   | 20,4         | 16,8 +         | 20,5 + | 18,7 +       | 17,9 +     | 20,9 + | 19,4 +       |
| 2008-2009 | 17,9            | 21,0   | 19,5         | 15,7           | 19,2 + | 17,5 +       | 16,7       | 20,0 + | 18,3 +       |
| 2009-2010 | 16,7            | 20,4   | 18,6         | 14,6           | 19,0 + | 16,8 +       | 15,5       | 19,6 + | 17,6 +       |
| 2010-2011 | 15,6            | 18,5   | 17,0         | 15,1 +         | 18,8 + | 16,9 +       | 15,2 +     | 18,6 + | 17,0 +       |
| 2011-2012 | 14,2            | 17,6   | 15,9         | 13,7           | 17,1 + | 15,4         | 13,9       | 17,3   | 15,6         |
| 2012-2013 | 13,5            | 16,1   | 14,8         | 12,1           | 15,1   | 13,6         | 12,7       | 15,5   | 14,1         |
| 2013-2014 | 13,2            | 16,5   | 14,9         | 11,9           | 15,8 + | 13,8 +       | 12,4       | 16,1   | 14,3         |

Notes : Les taux marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.  
 Les taux inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.  
 Les pourcentages de Lanaudière-Nord et de Lanaudière-Sud inscrits en rouge ou en vert sont, pour un même sexe, significativement différents, au seuil de 1 %. Un pourcentage de couleur rouge est plus élevé que celui marqué en vert.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 à 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

## PRÉVALENCE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

### Situation en 2013-2014

En 2013-2014, environ 92 000 personnes de 20 ans et plus vivent avec un diagnostic d'hypertension artérielle dans Lanaudière. Environ une personne sur quatre de cet âge en est atteinte, ce qui en fait l'une des maladies les plus répandues dans la région.

Tout comme l'incidence, la prévalence ajustée des hommes est plus élevée que celle des femmes. Il est à noter que la population lanauoise, et plus spécifiquement celle masculine, présente une prévalence plus élevée que celle du reste du Québec.

Les données concernant le nombre de cas réels sur le territoire, illustré par la proportion brute, démontrent que la prévalence est plus élevée dans Lanaudière-Nord qu'elle ne l'est dans Lanaudière-Sud, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Autour de 27 % de la population de 20 ans et plus de Lanaudière-Nord a un diagnostic d'hypertension artérielle contre 23 % dans Lanaudière-Sud. Ce résultat est fortement lié à la structure par âge de la population de Lanaudière-Nord, plus âgée que celle de Lanaudière-Sud, et à la prévalence élevée de la maladie à partir de 65 ans.

Lorsque l'effet de la structure par âge est éliminé par l'ajustement des proportions, les conclusions sont alors toutes autres. La prévalence ajustée de l'hypertension artérielle est plus élevée chez les hommes de Lanaudière-Sud qu'elle ne l'est dans Lanaudière-Nord. Ce résultat peut surprendre puisque les habitudes de vie ainsi que la proportion des hommes en surplus de poids dans le Sud et au Nord sont similaires (Lemire et autres, 2012).

La possible sous-déclaration du diagnostic d'hypertension artérielle chez les hommes de Lanaudière-Nord pourrait être une piste d'explication. En effet, pour être comptabilisée dans les données, il faut qu'un médecin diagnostique l'hypertension artérielle. Il est possible que les hommes du Nord soient moins nombreux que ceux

du Sud à consulter un médecin ou à être hospitalisés pour cette maladie, considérant que l'hypertension artérielle est, dans la plupart des cas, asymptomatique.

À l'échelle des MRC lanaudoises, la grande majorité se démarque aussi du Québec par des pourcentages supérieurs. Ce constat est particulièrement observé du côté des femmes. À l'inverse, la MRC de D'Autray est la seule qui ne se différencie pas du Québec tant chez les hommes que chez les femmes. De plus, la différence entre les sexes est confirmée pour les MRC de Joliette, L'Assomption et Les Moulins. Dans ces trois cas, les hommes sont plus souvent diagnostiqués avec la maladie que les femmes.

**Prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2013-2014 (nombre, % brut et % ajusté)**

|                        | Femmes         |             |             | Hommes         |             |               | Sexes réunis     |             |               |
|------------------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|---------------|------------------|-------------|---------------|
|                        | N              | % brut      | % ajusté    | N              | % brut      | % ajusté      | N                | % brut      | % ajusté      |
| D'Autray               | 4 410          | 26,7        | 20,2        | 4 265          | 24,9        | 20,5          | 8 675            | 25,8        | 20,4          |
| Joliette               | 8 135          | 29,8        | 21,1 +      | 6 980          | 27,7        | 22,6 +        | 15 120           | 21,9        | 21,9 +        |
| Matawinie              | 5 785          | 29,2        | 20,6 +      | 6 115          | 29,0        | 21,4          | 11 895           | 29,1        | 21,1 +        |
| Montcalm               | 4 435          | 23,9        | 21,6 +      | 4 575          | 22,6        | 21,1          | 9 010            | 23,3        | 21,4 +        |
| <b>Lanaudière-Nord</b> | <b>22 760</b>  | <b>27,7</b> | <b>20,9</b> | <b>21 940</b>  | <b>26,3</b> | <b>21,5 +</b> | <b>44 700</b>    | <b>27,0</b> | <b>21,2 +</b> |
| L'Assomption           | 12 305         | 25,0        | 21,0 +      | 11 465         | 24,9        | 22,3 +        | 23 770           | 25,0        | 21,7 +        |
| Les Moulins            | 11 685         | 20,1        | 20,4 +      | 11 850         | 21,2        | 22,0 +        | 23 535           | 20,6        | 21,2 +        |
| <b>Lanaudière-Sud</b>  | <b>23 990</b>  | <b>22,4</b> | <b>20,7</b> | <b>23 315</b>  | <b>22,9</b> | <b>22,1 +</b> | <b>47 305</b>    | <b>22,6</b> | <b>21,4 +</b> |
| <b>Lanaudière</b>      | <b>46 750</b>  | <b>24,7</b> | <b>20,8</b> | <b>45 255</b>  | <b>24,4</b> | <b>21,8 +</b> | <b>92 005</b>    | <b>24,5</b> | <b>21,4 +</b> |
| <b>Le Québec</b>       | <b>805 435</b> | <b>24,8</b> | <b>19,7</b> | <b>724 330</b> | <b>23,3</b> | <b>20,7</b>   | <b>1 529 770</b> | <b>24,1</b> | <b>20,2</b>   |

Notes : Pour les MRC, les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du Québec, au seuil de 1 %.  
 Pour Lanaudière, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, les pourcentages marqués par un "+" ou par un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.  
 Les pourcentages inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.  
 Les pourcentages de Lanaudière-Nord et de Lanaudière-Sud inscrits en rouge ou en vert sont, pour un même sexe, significativement différents, au seuil de 1 %. Un pourcentage de couleur rouge est plus élevé que celui marqué en vert.  
 Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

La prévalence de l'hypertension artérielle augmente fortement avec l'âge. Elle est supérieure à 75 % chez les personnes de 75 ans et plus, alors qu'elle ne dépasse pas 10 % avant l'âge de 50 ans. Dans Lanaudière, plus de la moitié des cas d'hypertension artérielle se retrouvent chez les personnes de 65 ans et plus. Parmi les 92 005 cas lanaudois en 2013-2014, 48 685 sont observés dans ce groupe d'âge.

Dès 20 ans, et ce jusqu'à 74 ans, la prévalence de l'hypertension artérielle est plus élevée dans Lanaudière qu'elle ne l'est dans le reste du Québec. Ce même constat se confirme chez les hommes, tandis que chez les femmes, cette différence s'observe à tous les groupes d'âge.

Les écarts selon le sexe évoquent deux réalités bien différentes dépendamment du groupe d'âge. Avant 65 ans, la proportion d'hommes ayant de l'hypertension artérielle est plus élevée que celle observée chez les femmes. Ce constat pourrait être la résultante d'habitudes de vie défavorables pour la santé un peu plus présentes chez les hommes. En effet, les hommes sont moins nombreux à manger suffisamment de fruits et de légumes et cumulent souvent plus d'une habitude de vie défavorable à la santé que les femmes (Guillemette, 2016, à paraître).

À partir de 75 ans, la relation s'inverse, et cette fois, la prévalence chez les femmes surpasse celle des hommes. Ce résultat semble être lié au fait que les femmes ont une espérance de vie plus grande que celles des hommes. En effet, à 65 ans, les femmes peuvent espérer vivre 21,0 ans et les hommes 18,3 ans (INSPQ, 2016b).

**Prévalence de l'hypertension pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et le groupe d'âge, Lanaudière et le Québec, 2013-2014 (% brut)**

|                       | Lanaudière    |             |               | Le Québec   |             |              |
|-----------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|-------------|--------------|
|                       | Femmes        | Hommes      | Sexes réunis  | Femmes      | Hommes      | Sexes réunis |
| 20-34 ans             | 1,4 +         | 1,7 +       | 1,5 +         | 1,1         | 1,5         | 1,3          |
| 35-49 ans             | 8,4 +         | 10,5 +      | 9,5 +         | 7,3         | 9,4         | 8,3          |
| 50-64 ans             | 27,4 +        | 31,0 +      | 29,2 +        | 26,4        | 29,4        | 27,9         |
| 65-74 ans             | 56,4 +        | 56,7 +      | 56,6 +        | 54,2        | 54,9        | 54,5         |
| 75 ans et plus        | 80,3 +        | 73,0        | 77,2          | 78,5        | 73,0        | 76,3         |
| <b>65 ans et plus</b> | <b>66,3 +</b> | <b>62,3</b> | <b>64,4 +</b> | <b>65,7</b> | <b>62,0</b> | <b>64,0</b>  |

Notes : Les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.  
 Les pourcentages inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.



## Évolution depuis 2000-2001

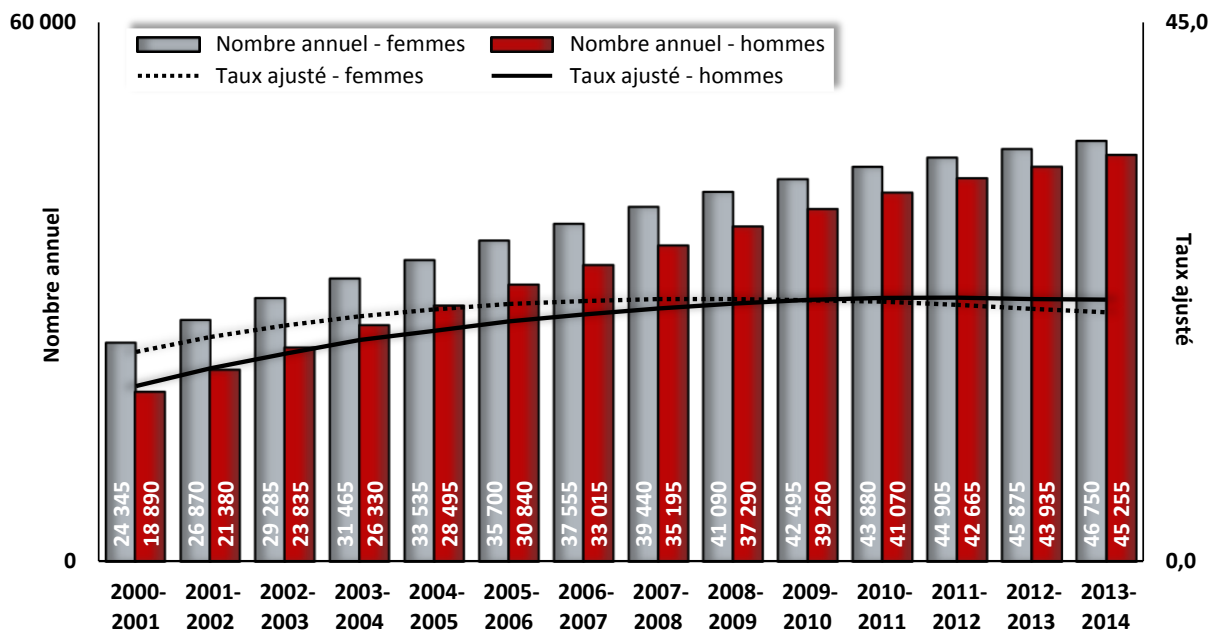
Entre 2000-2001 et 2013-2014, le nombre de Lanaudoises et de Lanaudois de 20 ans et plus diagnostiqués avec l'hypertension artérielle a plus que doublé, passant de 43 230 à 92 005. Après avoir connu une augmentation entre 2000-2001 et 2008-2009, la prévalence de l'hypertension artérielle s'est stabilisée.

La situation actuelle n'est pas uniquement la conséquence d'une augmentation importante de la population et de son vieillissement. Pour la majorité des groupes d'âge, la prévalence est plus élevée en 2013-2014, qu'elle ne l'était en 2000-2001, ce qui témoigne que plus de personnes vivent avec la maladie (voir Annexe). Cet écart entre les deux périodes est confirmé chez les Lanaudoises et les Lanaudois. Fait à noter, la différence entre les deux périodes la plus importante se produit à 75 ans et plus. Cela laisse présager que les personnes atteintes d'hypertension artérielle vivent plus longtemps avec la maladie. C'est donc dire qu'elles la contrôlent plus adéquatement, grâce notamment à la médication.

Depuis 2000-2001, Lanaudière, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud présentent des prévalences supérieures à celles du reste du Québec. Ce constat vaut aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

La comparaison entre les sexes révèle des changements importants au cours de la période. Entre 2000-2001 et 2007-2008, les femmes avaient une prévalence de l'hypertension artérielle plus élevée que celles des hommes. Pour les trois années suivantes, aucune différence entre les sexes n'est confirmée. Depuis 2011-2012, les hommes ont dépassé les femmes et ont maintenant une prévalence plus élevée. Ce dernier constat semble être lié au fait que les hommes vivent plus longtemps qu'auparavant. En effet, l'espérance de vie des hommes se rapproche graduellement de celle des femmes (données non présentées).

**Prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et l'année, Lanaudière, 2000-2001 à 2013-2014 (nombre annuel et % ajusté)**



Source : INSPQ, SISMAGO, 2000-2001 à 2013-2014.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

**Prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le sexe et l'année, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, 2000-2001 à 2013-2014 (% brut)**

|           | Lanaudière-Nord |        |              | Lanaudière-Sud |        |              | Lanaudière |        |              |
|-----------|-----------------|--------|--------------|----------------|--------|--------------|------------|--------|--------------|
|           | Femmes          | Hommes | Sexes réunis | Femmes         | Hommes | Sexes réunis | Femmes     | Hommes | Sexes réunis |
| 2000-2001 | 20,1 +          | 15,1 + | 17,6 +       | 14,0 +         | 11,7   | 12,9 +       | 16,8 +     | 13,3 + | 15,1 +       |
| 2001-2002 | 21,9 +          | 16,8 + | 19,3 +       | 15,2 +         | 13,1 + | 14,2 +       | 18,3 +     | 14,8 + | 16,6 +       |
| 2002-2003 | 23,3 +          | 18,3 + | 20,8 +       | 16,4 +         | 14,3 + | 15,4 +       | 19,6 +     | 16,2 + | 17,9 +       |
| 2003-2004 | 24,4 +          | 19,6 + | 22,0 +       | 17,5 +         | 15,6 + | 16,6 +       | 20,7 +     | 17,5 + | 19,1 +       |
| 2004-2005 | 25,3 +          | 20,6 + | 23,0 +       | 18,2 +         | 16,6 + | 17,5 +       | 21,5 +     | 18,5 + | 20,0 +       |
| 2005-2006 | 26,1 +          | 21,8 + | 23,9 +       | 19,0 +         | 17,6 + | 18,3 +       | 22,2 +     | 19,6 + | 20,9 +       |
| 2006-2007 | 26,7 +          | 22,7 + | 24,7 +       | 19,7 +         | 18,5 + | 19,1 +       | 22,8 +     | 20,4 + | 21,6 +       |
| 2007-2008 | 27,1 +          | 23,5 + | 25,3 +       | 20,4 +         | 19,4 + | 19,9 +       | 23,4 +     | 21,3 + | 22,3 +       |
| 2008-2009 | 27,4 +          | 24,2 + | 25,8 +       | 21,0 +         | 20,3 + | 20,6 +       | 23,8 +     | 22,1 + | 23,0 +       |
| 2009-2010 | 27,8 +          | 24,9 + | 26,3 +       | 21,3 +         | 21,0 + | 21,2 +       | 24,2 +     | 22,7 + | 23,5 +       |
| 2010-2011 | 27,9 +          | 25,3 + | 26,6 +       | 21,7 +         | 21,6 + | 21,7 +       | 24,4 +     | 23,3 + | 23,9 +       |
| 2011-2012 | 27,8 +          | 25,8 + | 26,8 +       | 21,9 +         | 22,1 + | 22,0 +       | 24,5 +     | 23,7 + | 24,1 +       |
| 2012-2013 | 27,8 +          | 25,9 + | 26,8 +       | 22,1 +         | 22,4 + | 22,3 +       | 24,6 +     | 24,0 + | 24,3 +       |
| 2013-2014 | 27,7 +          | 26,3 + | 27,0 +       | 22,4 +         | 22,9 + | 22,6 +       | 24,7 +     | 24,4 + | 24,5 +       |

Notes : Les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Les pourcentages inscrits dans une cellule grisée font état de différences entre les sexes à l'intérieur d'un même territoire, au seuil de 1 %.

Les pourcentages de Lanaudière-Nord et de Lanaudière-Sud inscrits en rouge ou en vert sont, pour un même sexe, significativement différents, au seuil de 1 %.

Un pourcentage de couleur rouge est plus élevé que celui marqué en vert.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2013-2014.

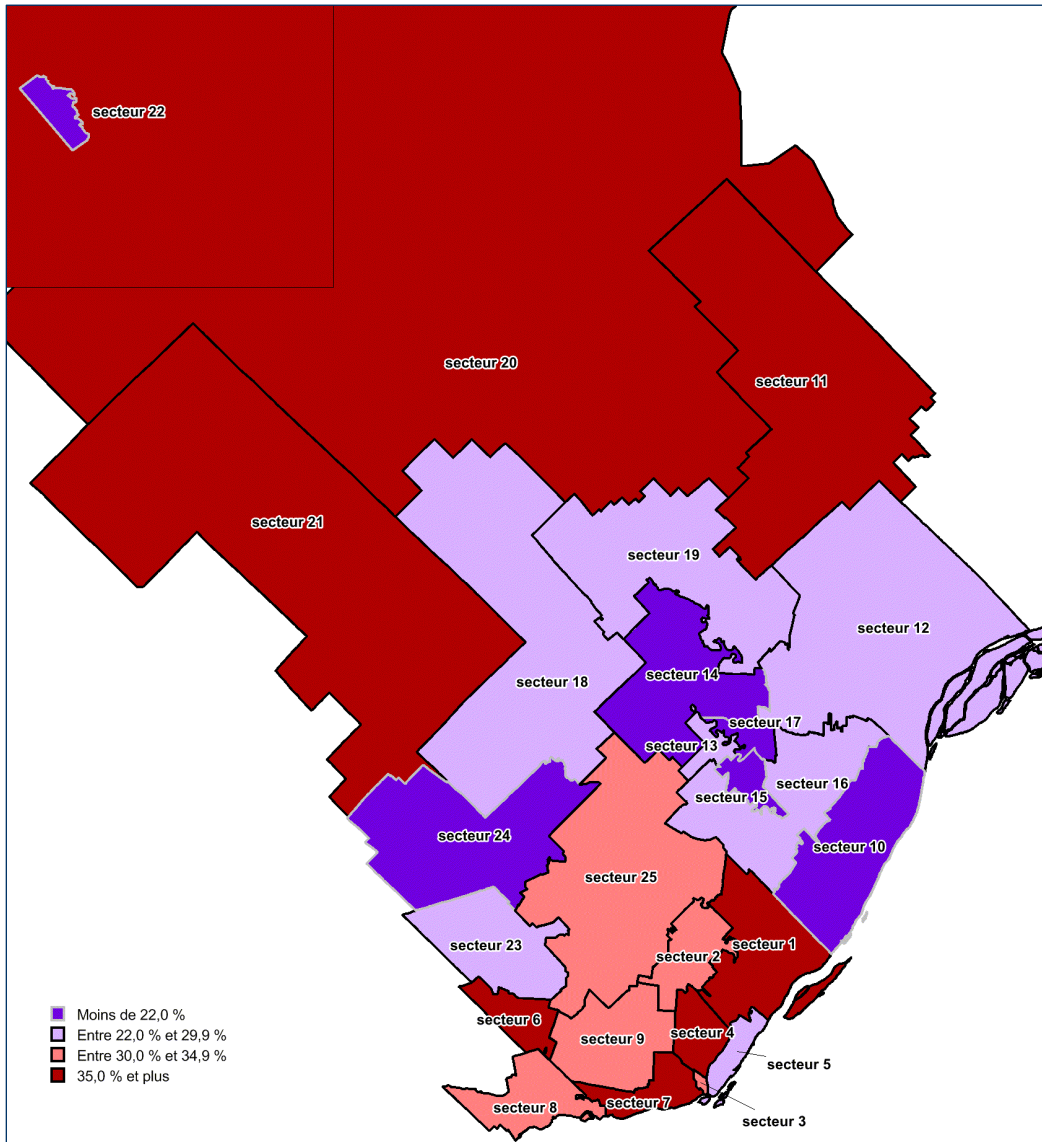
Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

## Géographie de l'évolution depuis 2000-2001 (N2)

Partout sur le territoire lanadois, la prévalence ajustée de l'hypertension artérielle a augmenté entre 2000-2001 et 2013-2014. La plus faible augmentation est observée à Notre-Dame-des-Prairies, soit le secteur 17 (+ 15 %). À l'inverse, le secteur 20, comprenant entre autres

Saint-Zénon et Saint-Michel-des-Saints, a connu la plus forte croissance (+ 66 %). Il est à noter que tous les secteurs de Lanaudière-Sud, à l'exception du secteur 5 (Repentigny - secteur Repentigny), ont connu une variation des pourcentages ajustés de 30 % et plus.

### Variation de la prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus selon le secteur géographique, Lanaudière, 2000-2001 et 2013-2014 (taux d'accroissement)



Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 et 2013-2014, compilation spéciale réalisée par l'équipe de surveillance du BIESP, juin 2016.

## FAITS SAILLANTS

Parmi les personnes de 20 ans et plus dans Lanaudière en 2013-2014 :

- un peu moins de 4 100 ont reçu un premier diagnostic d'hypertension artérielle;
- près de 92 000 vivent avec l'hypertension artérielle;
- les Lanaudois sont plus souvent diagnostiqués que les Lanaudoises.

En 2013-2014, comparativement au reste du Québec :

- le taux d'incidence est plus élevé dans Lanaudière-Sud, particulièrement chez les hommes;
- la prévalence ajustée est plus élevée dans Lanaudière, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, et ce, peu importe le sexe.

Comparativement à Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud présente :

- des taux d'incidence ajustés plus élevés pour les sexes réunis et chez les hommes;
- des prévalences brutes plus faibles, tant chez les femmes que chez les hommes;
- des prévalences ajustées plus élevées chez les hommes.

Entre les années 2000-2001 et 2013-2014, dans Lanaudière :

- le taux d'incidence ajusté de l'hypertension artérielle a diminué;
- toutes proportions gardées, il y a moins de nouveaux cas à la fin de la période qu'il en avait au début de celle-ci;
- après une augmentation jusqu'en 2008-2009, la prévalence ajustée s'est stabilisée.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Ce fascicule fait état de statistiques régionales quant à l'incidence et la prévalence de l'hypertension artérielle dans Lanaudière. Bien que l'incidence de cette maladie chronique diminue dans les dernières années, la prévalence a connu une hausse depuis le début des années 2000. En 2013-2014, le nombre de personnes hypertendues de 20 ans et plus atteint au moins 92 000. Cette augmentation pourrait perdurer dans le temps. Selon un exercice de projection réalisé dernièrement, il pourrait y avoir 117 600 personnes atteintes de cette maladie dans la région en 2020 (Bellehumeur, 2015).

Le fait que le taux d'incidence diminue, mais que la prévalence tend à augmenter montre que les individus avec de l'hypertension artérielle vivent plus vieux avec la maladie. D'ailleurs, au Québec entre 2000-2002 et 2009-2011, le taux de mortalité par hypertension artérielle

a baissé, tant chez les femmes que chez les hommes (données non présentées)<sup>7</sup>. La prise en charge de cette maladie par une médication appropriée est certainement l'une des causes amenant à la baisse de la mortalité.

Considérant l'augmentation du nombre de cas et la progression de ceux-ci dans les prochaines années, l'hypertension artérielle demeure un important problème de santé publique. Heureusement, les facteurs de risque modifiables liés à la maladie chronique sont largement documentés. La sédentarité, une alimentation inadéquate, le surplus de poids et le tabagisme sont tous associés à l'augmentation du risque de développer l'hypertension artérielle. L'instauration de saines habitudes de vie et d'environnements favorables à la santé demeure donc prioritaire dans la lutte à l'hypertension artérielle.

---

<sup>7</sup> Ce même constat ne peut être confirmé dans la région en raison du faible nombre de décès par hypertension artérielle.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC). *Rapport du système national de surveillance des maladies chroniques : L'hypertension au Canada, 2010*, Ottawa, ASPC, Centre de prévention et de contrôle des maladies chroniques, Division de la surveillance, 2010, 29 p.

BELLEHUMEUR, Patrick. *L'hypertension artérielle – Projections des maladies chroniques dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2015, 8 p.

GUILLEMETTE, André. *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière. Statut socioéconomique et cumul d'habitudes de vie*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016. (à paraître)

GUILLEMETTE, André, Josée PAYETTE et Patrick BELLEHUMEUR. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2011. Territoire de référence - Région de Lanaudière*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2016, 20 p.

INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (ICIS). *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, 10<sup>e</sup> version, Canada (CIM-10-CA)*, volume 1, Ottawa, ICIS, 2009, 1 067 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM). *Hypertension artérielle*, Paris, INSERM, 2014, 4 p. (site Web consulté en avril 2015 au [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr))

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Portail de l'Infocentre. *Prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus (SISMACQ)*, fiche mise à jour en janvier 2016a. (site Web consulté en février 2016 au [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca](http://www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca))

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). Portail de l'Infocentre. *Espérances de vie*. Fiche mise à jour le 6 juillet 2016b. (site Web à accès restreint consulté en août 2016 au [www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca](http://www.infocentre.inspq.rtss.qc.ca))

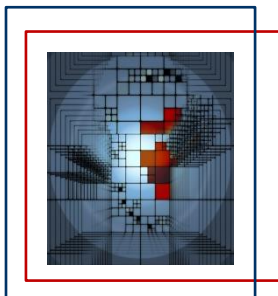
LEMIRE, Louise, Geneviève MARQUIS (coll.) et Dominique CORBEIL (coll.). *Le surplus de poids parmi la population adulte des territoires de RLS de Lanaudière. Une analyse des résultats de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2012, 32 p.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS). *Manuel de la classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès*, volume 1, Genève, OMS, 1977, 81 p.

SIMONEAU, Marie-Ève, Christine GARAND (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Les maladies cardiovasculaires. Les maladies chroniques dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2011, 40 p.

# ANNEXES





**Prévalence de l'hypertension artérielle et taux d'accroissement pour la population de 20 ans et plus selon le secteur géographique, Lanaudière, 2000-2001 et 2013-2014 (% ajusté et taux d'accroissement)**

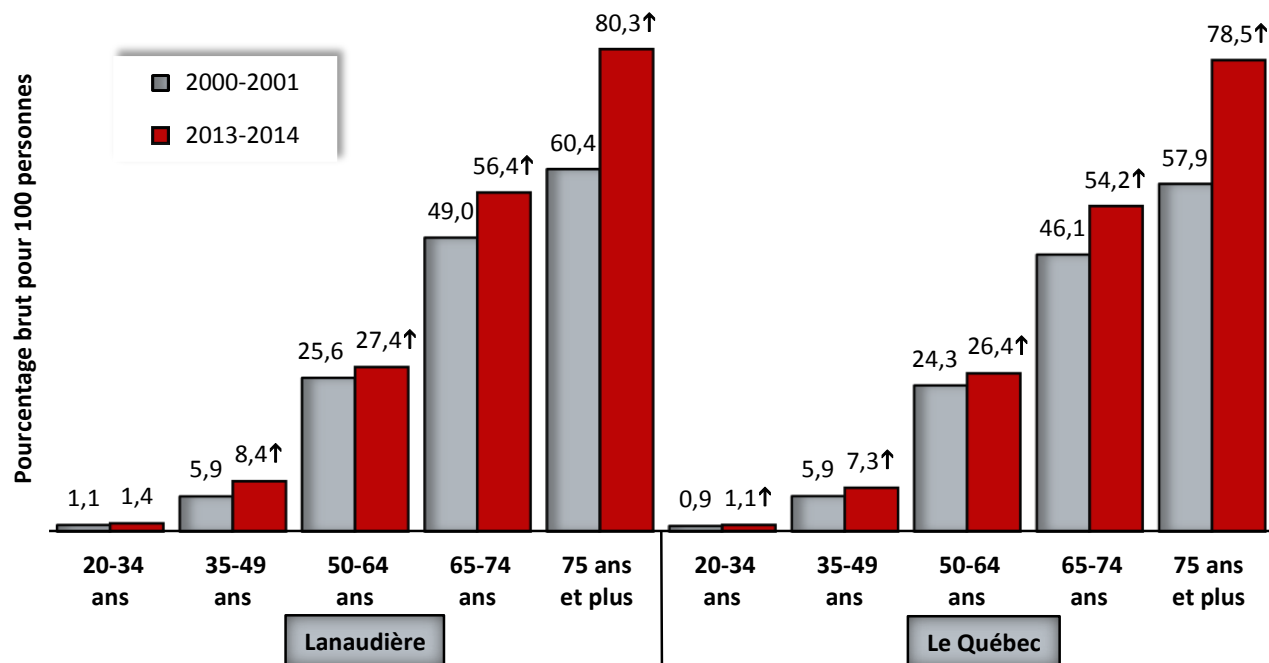
| # Secteur                                                                                                                                                            | % ajusté<br>2000-2001 | % ajusté<br>2013-2014 | Taux<br>d'accroissement |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>MRC de L'Assomption</b>                                                                                                                                           |                       |                       |                         |
| 1 L'Assomption / Saint-Sulpice                                                                                                                                       | 14,89                 | 20,27                 | 36,2                    |
| 2 L'Épiphanie (ville et paroisse)                                                                                                                                    | 16,67                 | 22,22                 | 33,3                    |
| 3 Charlemagne                                                                                                                                                        | 16,84                 | 22,23                 | 32,0                    |
| 4 Repentigny (secteur Le Gardeur)                                                                                                                                    | 16,85                 | 22,86                 | 35,6                    |
| 5 Repentigny (secteur Repentigny)                                                                                                                                    | 16,70                 | 21,70                 | 29,9                    |
| <b>MRC Des Moulins</b>                                                                                                                                               |                       |                       |                         |
| 6 Terrebonne (secteur La Plaine)                                                                                                                                     | 16,61                 | 22,59                 | 36,0                    |
| 7 Terrebonne (secteur Lachenaie)                                                                                                                                     | 14,76                 | 21,56                 | 46,1                    |
| 8 Terrebonne (secteur Terrebonne)                                                                                                                                    | 15,38                 | 20,53                 | 33,5                    |
| 9 Mascouche                                                                                                                                                          | 15,74                 | 21,14                 | 34,3                    |
| <b>MRC de D'Autray</b>                                                                                                                                               |                       |                       |                         |
| 10 Lavaltrie / Lanoraie                                                                                                                                              | 17,58                 | 20,40                 | 16,0                    |
| 11 Mandeville / Saint-Didace / Saint-Gabriel / Saint-Gabriel-de-Brandon /<br>Saint-Cléophas-de-Brandon                                                               | 12,87                 | 20,33                 | 58,0                    |
| 12 Sainte-Élisabeth / Berthierville / Sainte-Geneviève-de-Berthier / Saint-<br>Ignace-de-Loyola / La Visitation-de-l'Île-Dupas / Saint-Barthélemy /<br>Saint-Norbert | 16,13                 | 20,69                 | 28,3                    |
| <b>MRC de Joliette</b>                                                                                                                                               |                       |                       |                         |
| 13 Saint-Charles-Borromée                                                                                                                                            | 18,09                 | 22,11                 | 22,2                    |
| 14 Saint-Ambroise-de-Kildare / Sainte-Mélanie / Notre-Dame-de-Lourdes                                                                                                | 17,42                 | 21,05                 | 20,8                    |
| 15 Joliette                                                                                                                                                          | 18,03                 | 21,78                 | 20,8                    |
| 16 Saint-Thomas / Saint-Paul / Crabtree / Saint-Pierre                                                                                                               | 17,93                 | 21,98                 | 22,6                    |
| 17 Notre-Dame-des-Prairies                                                                                                                                           | 19,27                 | 22,24                 | 15,4                    |
| <b>MRC de Matawinie</b>                                                                                                                                              |                       |                       |                         |
| 18 Rawdon / Sainte-Marcelline-de-Kildare / Saint-Alphonse-Rodriguez /<br>Saint-Côme                                                                                  | 17,10                 | 21,69                 | 26,9                    |
| 19 Saint-Félix-de-Valois / Saint-Jean-de-Matha / Sainte-Béatrix                                                                                                      | 17,22                 | 21,98                 | 27,6                    |
| 20 Saint-Zénon / Saint-Michel-des-Saints / Sainte-Émélie-de-l'Énergie /<br>Saint-Damien / Territoires non organisés                                                  | 12,98                 | 21,50                 | 65,6                    |
| 21 Notre-Dame-de-la-Merci / Saint-Donat / Entrelacs / Chertsey                                                                                                       | 11,92                 | 18,57                 | 55,8                    |
| 22 Manawan                                                                                                                                                           | 25,68                 | 29,80                 | 16,0                    |
| <b>MRC de Montcalm</b>                                                                                                                                               |                       |                       |                         |
| 23 Saint-Lin-Laurentides                                                                                                                                             | 18,81                 | 23,35                 | 24,2                    |
| 24 Saint-Calixte / Sainte-Julienne                                                                                                                                   | 17,08                 | 20,69                 | 21,1                    |
| 25 Sainte-Marie-Salomé / Saint-Jacques / Saint-Liguori / Saint-Alexis /<br>Saint-Roch-de-l'Achigan / Saint-Roch-Ouest / Saint-Esprit                                 | 15,12                 | 20,31                 | 34,3                    |

Notes : Les taux inscrits dans une cellule **bleue foncée** correspondent aux taux ajustés supérieurs à 22,50 % en 2013-2014.

Les variations inscrites dans une cellule **rouge foncé** correspondent à un accroissement du taux ajustés d'au moins 35,0 % entre 2000-2001 et 2013-2014.

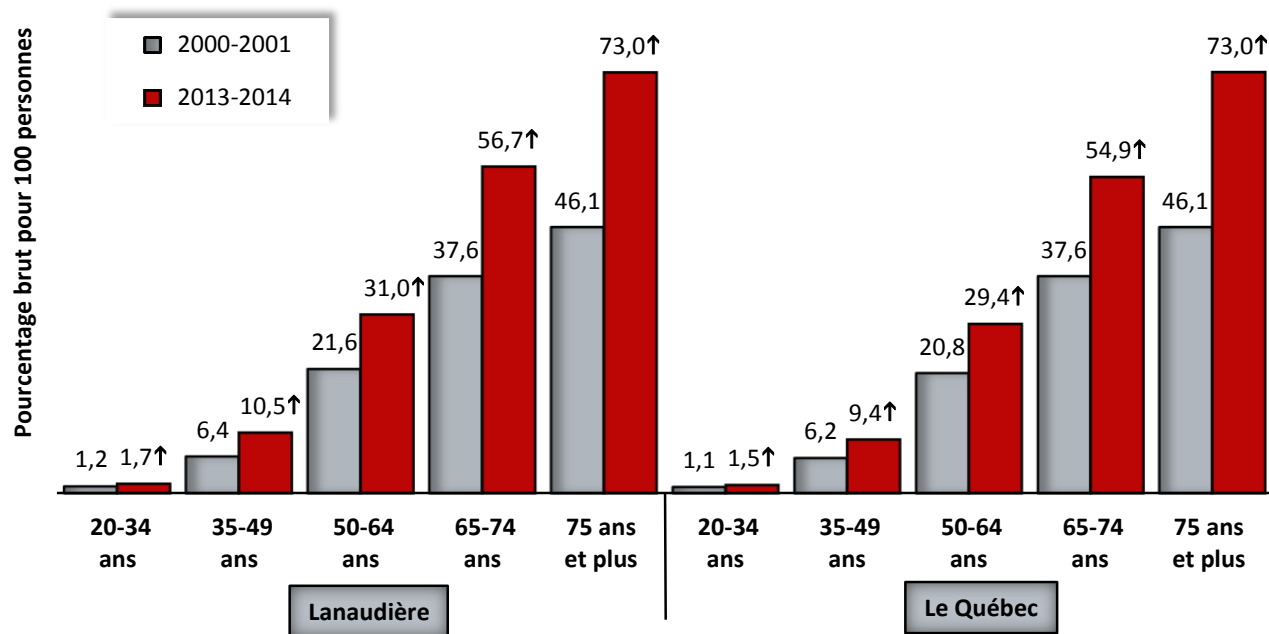
Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 et 2013-2014, compilation spéciale, juin 2016.

**Prévalence de l'hypertension pour la population féminine de 20 ans et plus selon le sexe, Lanaudière et le Québec, 2000-2001 et 2013-2014 (% brut)**



Note : Les flèches indiquent que les pourcentages ont diminué ↓ ou augmenté ↑ entre les périodes, au seuil de 1 %.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 et 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

**Prévalence de l'hypertension pour la population masculine de 20 ans et plus selon le sexe, Lanaudière, 2000-2001 et 2013-2014 (% brut)**



Note : Les flèches indiquent que les pourcentages ont diminué ↓ ou augmenté ↑ entre les périodes, au seuil de 1 %.  
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2000-2001 et 2013-2014.  
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, mai 2016. Mise à jour le 27 janvier 2016.

### **Conception, analyse et rédaction**

Patrick Bellehumeur

### **Extraction des données et conception des figures**

Geneviève Marquis

### **Sous la coordination**

Élizabeth Cadieux

### **Comité de lecture**

Élizabeth Cadieux

Christine Garand

André Guillemette

Louise Lemire

Geneviève Marquis

Josée Payette

### **Conception graphique et mise en page**

Micheline Clermont

**Pour toute information supplémentaire relative à ce document, veuillez communiquer avec :** Patrick Bellehumeur au 450 759-1157 ou sans frais le 1 800 668-9229, poste 4324 ou [patrick.bellehumeur@ssss.gouv.qc.ca](mailto:patrick.bellehumeur@ssss.gouv.qc.ca)

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au [www.santelanaudiere.qc.ca/sylia](http://www.santelanaudiere.qc.ca/sylia), sous l'onglet *Nos publications* à la rubrique *Hypertension artérielle*.

**À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :**

BELLEHUMEUR, Patrick. *Surveillance de l'hypertension artérielle dans Lanaudière - Incidence et prévalence depuis 2000-2001*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2016, 20 pages.

Source de l'image : Pixabay

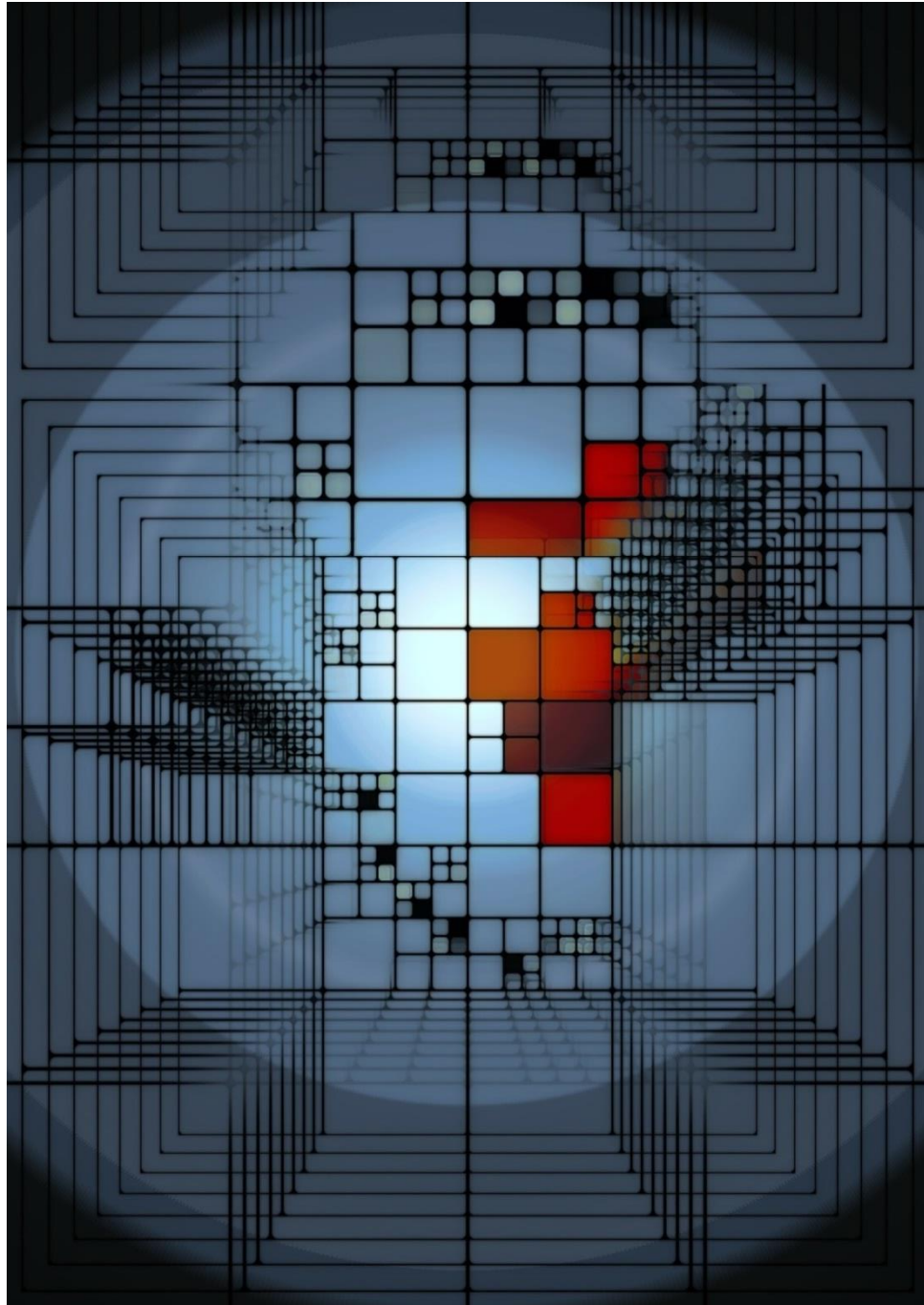
© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2016

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2016

ISBN 978-2-550-76882-1 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec 